



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 Boulogne Billancourt

Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34



Le 19/03/2020

Communiqué de presse de la coordination des syndicats CGT Renault : La CGT intervient par son administrateur salarié auprès de Renault pour la fermeture de tous les sites et la participation des actionnaires à l'effort national.

La CGT est intervenue auprès de la direction générale de Renault par le biais de son administrateur salarié dans le cadre de la grave crise liée à l'épidémie du covid-19.

Le président de la République l'a répété à plusieurs reprises, « *nous sommes en guerre...* », justifiant ainsi des mesures extraordinaires et notamment l'utilisation à minima des transports publics, en invitant la population à réduire au strict minimum ses déplacements. Et aussi **en procédant à l'arrêt des activités non indispensables à la vie de la société civile**, en conservant uniquement les services de santé, de secours mais aussi les activités permettant la poursuite de l'approvisionnement alimentaire.

Au sein de Renault, des activités non indispensables continuent d'être assurées à Lardy (bancs moteurs), Villiers St Frédéric, dans la logistique comme à Cergy, Villeroy ou encore Flins avec les risques encourus. Situation qui génère beaucoup d'angoisse auprès du personnel concerné.

Ainsi, la CGT Renault a demandé d'intervenir au plus vite pour que cesse une situation aussi décalée des prescriptions de la communauté scientifique avec des risques avérés pour la santé des salariés.

Le président du conseil scientifique, le Pr Jean-François Delfraissy, l'a rappelé hier sur France 2, « *il faut que nous rentrions tous de façon complète dans le confinement pour nous même, c'est un acte civique et aussi pour les autres* ».

C'est un nouvel appel à la mobilisation citoyenne massive qui doit s'appliquer à tous, y compris aux actionnaires de l'entreprise.

Dans ces circonstances, **la CGT Renault considère que l'assemblée annuelle des actionnaires doit être reportée et les sommes dédiées au paiement des dividendes transférées au maintien de la rémunération à 100% de l'ensemble des catégories professionnelles de Renault, mais aussi des salariés travaillant au sein de Renault comme le personnel intérimaire.** Dividendes prélevés sur les richesses créées par les salariés. Dispositions justes et soucieuses pour le redémarrage de l'économie après la crise.

Dans ce cadre, la tenue d'un Conseil d'Administration extraordinaire pour évoquer cette situation et valider cette proposition est indispensable.

Au-delà de l'image que Renault renverrait à la société toute entière, c'est la concrétisation d'un acte citoyen, de solidarité nationale.